

Audience du 11 mars 2015

La délégation FO a porté auprès du directeur toutes les revendications et les préoccupations des collègues concernant le déménagement, la réorganisation et le SFACT.

① *déménagement:*

Le directeur tient les mêmes propos qu'il a tenu depuis 1 an et confirme ainsi le déménagement sur son principe.

Rappel des propos tenus par le directeur:

- Ceux qui ne souhaitent pas suivre leur mission sur l'hôpital TENON peuvent formuler une demande de mutation et ce depuis 2014 déjà.
- Ceux qui ne désirent pas aller déjeuner à la cantine de l'hôpital TENON, libre à eux de fréquenter une cantine AGRAF. La délégation FO a demandé que soit octroyé un quart d'heure de tolérance pour les agents désirant rejoindre un restaurant AGRAF. Le directeur a refusé catégoriquement estimant que cela relevait d'un choix personnel à assumer par les agents eux-mêmes.

Aller à l'AGRAF, c'est un choix personnel.

- Compte tenu de la réorganisation des services à venir, nous lui avons demandé qu'un nouveau plan d'occupation soit communiqué aux agents. La direction nous a fait part de la tenue d'une réunion technique la semaine prochaine. Un point d'information sera donné sur l'intranet.

② *Réorganisation:*

35 agents sont concernés par cette restructuration et 3 cadres A et A+.

Le directeur a déclaré que l'ensemble des agents semblent accepter cette situation sauf 2 ou 3 agents pour lesquels la discussion va continuer.

③ Dématérialisation:

Concernant le service facturier :

- le service « courrier » actuellement composé de 90% d'agents APHP est appelé à disparaître.
- Pour l'appel de candidatures initié par la direction, Mr BRENNER a déclaré qu'il dispose actuellement de 6 candidatures qu'il complètera avec les arrivées du 1er septembre 2015.

Bilan

→ C'est **NON** à toutes nos revendications.

→ **Envers et contre tout la direction persiste à affaiblir nos services en leur infligeant réorganisations sur réorganisations.**

Aujourd'hui cela suffit.


Les plans d'austérité à l'origine des suppressions d'emplois et de la dégradation de nos conditions de travail ont fait leur temps.

Il n'y a qu'une manière de se faire entendre, c'est le rapport de force.

C'est la grève interprofessionnelle le 9 avril prochain.

Alors mettons toutes nos forces pour bloquer cette politique destructrice.

TOUS EN GRÈVE le 9 avril.

	BULLETIN D'ADHESION	
	NOM :	PRENOM :
	GRADE :	
	AFFECTATION :	
	déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES	
Fait à	le	
(signature)		
→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu		